



Le chemin des cairns

5, lot. Les Terres de Velorgues
84800 L'Isle sur la Sorgue
Tél : 04.90.38.19.55
Mail : « lechemindescairns@orange.fr »
Site : www.lechemindescairns.com



FFRP N° 09810

CHARTRE DU RANDONNEUR

Restons sur les sentiers

Dans la nature, seul le sentier est le territoire de l'homme.
Restons sur les chemins pour éviter le piétinement des espèces. Ne prenons pas de raccourcis et respectons les espaces fragiles.

Refermons les clôtures et les barrières

Sur les chemins, nous sommes toujours sur la propriété d'autrui.
Pensons à fermer les clôtures et barrières après notre passage.

Récupérons nos déchets

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.
Ne laissons pas de trace de notre passage.
Ramassons et remportons tout nos déchets avec nous. Soyons volontaires pour préserver notre environnement.

Partageons les espaces naturels

La randonnée n'est pas la seule activité pratiquée sur les chemins.
Partageons l'espace naturel avec les autres activités sportives et restons attentifs aux autres usagers.

Laissons pousser les fleurs

Elles sont plus jolies dans leur milieu naturel que dans un bouquet.
N'arrachons pas de fleur, de bourgeon ou de jeune pousse mais apprenons à reconnaître la faune et la flore dans leur environnement naturel.

Soyons discrets

Les animaux sauvages ne sont pas habitués à entendre nos bruits.
Restons discrets pour avoir une chance de les apercevoir. Ne touchons jamais un jeune animal, sa mère l'abandonnerait.

Ne faisons pas de feu

Le feu représente un danger pour le randonneur et pour la nature.
Respectons les consignes et en cas d'incendie, appelons le 18 ou le 112.

Nos animaux

Nos animaux sont interdits car ils pourraient malencontreusement provoquer des dommages ou être victimes.
Ne buvons pas l'eau de nos ruisseaux
Sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle est potable.

Notre équipement

Vêtements et chaussures appropriés pour la randonnée selon la saison et le lieu de la randonnée ou tout autre demandé par l'animateur ou mentionné dans le programme. N'oublions pas l'eau dans le sac à dos. Les bâtons sont une aide appréciable.

Nos consignes

Respectons les consignes de nos animateurs. Les décisions de modification de parcours, de repli, pour cause de mauvais temps où incidents divers sont prises uniquement par l'animateur.
L'animateur marche devant et le serre-file est constamment le dernier du groupe.
Laissons notre sac à dos au bord du chemin en cas d'éloignement du groupe et prévenir la personne la plus proche.
Les animateurs ou responsables de groupe peuvent refuser toute personne non à jour de sa cotisation ou de l'assurance requise, mal équipée ou dont la forme physique lui paraît insuffisante compte tenu de la difficulté de la randonnée.
N'oublions pas notre licence qui est un document indispensable en cas d'accident.
Si les conditions météo ne sont pas bonnes, l'animateur peut annuler au dernier moment la sortie prévue.
Respectons les règlements d'accès aux réserves naturelles et aux parcs nationaux.

Quelques repères

Un mouchoir en papier : pollution > 3 mois.
Un mégot : pollution > 1 à 5 ans.
Une peau de fruit : pollution > 3 mois à 2 ans.
Une canette, une bouteille plastique ou un sac en plastique : pollution > 100 à 500 ans.



Foyer Laïque d'Éducation Populaire
54, chemin de l'Ecole de St Antoine
84800 L'Isle sur la Sorgue
Association loi 1901 J.O. du 03/03/1960 DDJS 84/39 du 27/02/1963
Siret : 313.77.252.00013 APE : 913E

Tél. 04.90.38.19.55 - Mail : foyerlaiqueisle@gmail.com Site : www.foyerlaiqueisle.com